

# Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Eugene Freyssinet - BTS - Production - Management économique de la construction

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée Eugene Freyssinet - BTS - Production - Management économique de la construction	Jury par défaut	Autres candidats	14	228	72	103	13	50
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	16	91	43	50	13	50

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

S'intéresser à la conception en bureau d'étude et la réalisation sur chantiers de bâtiments en structures béton

Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour Interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations

Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)

Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter

## Attendus locaux

NB : en BTS M.E.C. (ex E.E.C.), l'analyse des projets de bâtiments tant en conception qu'en réalisation, les études quantitatives et économiques ne se limitent pas aux structures béton mais incluent les structures bois et métalliques ainsi que l'ensemble des corps d'état du second oeuvre.

Acquérir des compétence dans l'utilisation de maquettes virtuelles en 3D (processus BIM) pour la quantification, la description et l'estimation des ouvrages.

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Enseignement général :

- Culture générale et expression
- Anglais
- Mathématiques
- Physique et chimie

Enseignement professionnel :

- Analyse du projet et de son contexte

Analyser et exploiter les données techniques d'un projet

comportement des matériaux et des structures des bâtiments

confort du bâtiment (thermique, acoustique, éclairagisme, ..)

technologie des bâtiments tous corps d'état (géotechnique, terrassement, gros oeuvre, enveloppe, partition, équipements techniques, finitions)

définition des ouvrages (pièces graphiques, numériques, écrites)

sécurité des constructions (sécurité incendie, accessibilité)

Analyser les risques pour la santé et la sécurité

- Etude quantitative

Relevé d'ouvrages

Intervenir sur une maquette numérique BIM

Quantifier les ouvrages

Bilan carbone d'une opération

- Etude descriptive et économique

Description des ouvrages en lien avec la maquette numérique

Estimation du prix des ouvrages

Etablir le coût de revient des ouvrages

Finaliser une proposition commerciale

Etablir et exploiter un planning

- Analyse et suivi financier

Analyse des offres de prix

Suivi financier d'une opération

- Suivi technique, communication et collaboration

Suivi technique d'une opération

Ces enseignements sont complétés par un stage en milieu professionnel d'une durée de 8 semaines effectué en fin de première année.

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

RAPPORT PUBLIC DE LA COMMISSION D'EXAMEN DES VŒUX  
BTS M.E.C. Management Économique de la Construction  
lycée E. Freyssinet – Saint-Brieuc  
Année 2023

L'objectif de la formation en BTS M.E.C. est de former en deux ans des économistes de la construction aptes à s'intégrer soit directement, soit après une poursuite d'études, dans des entreprises de la construction, dans des bureaux d'économistes ou d'ingénierie, dans des cabinets d'architectes, dans des administrations ou collectivités territoriales, voire dans d'autres structures (fabricants, fournisseurs, assureurs,...). L'étudiant devra disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet, disposer de capacités d'organisation et d'autonomie, disposer de compétences scientifiques et technologiques, disposer de compétences en matière de communication technique, disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter.

La commission d'admission était composée des professeurs de la section de BTS M.E.C., conformément à l'article D. 612-31 du code de l'éducation. 7 professeurs étaient présents.

La Commission d'Examen des Vœux (CEV) s'est vu confier 357 dossiers dont 38 non valides (344 en 2022, 223 en 2021).

Le travail de la CEV a donc consisté au classement de 319 dossiers, répartis en 2 groupes de candidats, composés selon les origines scolaires. La formation BTS M.E.C. du lycée Freyssinet propose 30 places.

- Un premier groupe libellé "Bacheliers professionnels toutes séries" comporte 91 dossiers pour les 15 places qui lui sont réservées (taux de 50% imposé). Le taux de boursiers dans ce groupe est de 25%.

- Un second groupe libellé "Tous les candidats sauf les Bac professionnels" comporte 228 dossiers validés pour 15 places qui lui sont réservées. Le taux de boursiers dans ce groupe est inférieur à 6%.

La commission s'étonne encore une fois d'un taux unique réglementaire de candidats boursiers fixé à 13% pour les 2 groupes. Ce taux n'a aucune incidence sur l'ordre d'appel du groupe "Bacheliers professionnels toutes séries" où le taux des boursiers y est largement supérieur (25%), alors qu'il est impossible de respecter les 13% dans un groupe "Tous les candidats sauf les Bac professionnels" qui en comporte moins de 6%.

Cette différence de taux provoque dans ce dernier groupe des appels d'élèves beaucoup moins méritants pédagogiquement (fin de liste du classement de la CEV) dès le début de la procédure.

Le travail de la commission consiste, pour le groupe "Tous les candidats sauf les Bac professionnels" à retenir les candidats dont le

dossier permet de croire à une chance de réussite dans la formation, et de classer les candidatures par ordre de mérite pédagogique en s'appuyant sur les critères exposés en annexe.

Le travail de la commission est identique pour le groupe "Bacheliers professionnels toutes séries", mais avec priorité à l'avis favorable de l'EXP-BTS donné par les équipes pédagogiques de terminale. Il n'est réglementairement pas possible d'interclasser des candidatures de l'académie n'ayant pas cet avis, même si le mérite pédagogique transparaissant au travers du dossier est parfois bien meilleur.

Ceci démontre des degrés d'exigence en terminale professionnelle bien différents d'un établissement à un autre.

Pour les 2 groupes, le travail de la Commission a consisté dans un premier temps à un pré classement des dossiers prenant en compte :

- Les éléments d'appréciation et avis de l'équipe pédagogique de terminale sur la méthode de travail, l'autonomie, la capacité à s'investir, la cohérence du vœu avec le projet du candidat et la capacité à réussir en classe de BTS relevés sur la fiche avenir.
- Le niveau dans les matières scientifiques, littéraires, techniques et professionnelles selon les bacs d'origine pour que les candidats puissent intégrer le BTS sans trop de difficultés. Ce niveau est pris en compte à partir du rang de classement dans chaque matière et du niveau global de la classe. Pour les candidats sans fiche avenir, ce travail est remplacé par une étude des bulletins de première et de terminale afin de fixer un rang de classement moyen cohérent.
- Les appréciations dans toutes les disciplines relevées sur la fiche avenir ou sur les bulletins de terminale (le manque de travail, les défauts d'assiduité et l'attitude générale dans la formation sont tout particulièrement examinés et mis en évidence).
- La motivation affichée par le candidat au travers de sa lettre de motivation (ou d'éléments trouvés en expérience professionnelle ou les stages effectués).
- La cohérence entre le parcours scolaire des candidats et le BTS M.E.C.
- La participation à la journée portes ouvertes ou à des ministages lorsque c'est possible.

## **Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Un tableau excel, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères définis ci-dessus et que ses membres ont valorisés, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

Ce travail est ensuite affiné par lissage des avis, section d'origine par section d'origine afin de garantir une équité de traitement selon la provenance des candidats (certains lycées ou sections donnent des avis favorables à tous alors que d'autres sont beaucoup plus exigeants).

Les dossiers sont ensuite repris un par un, et reclassés du meilleur mérite vis-à-vis des attendus de la formation jusqu'au moins adapté. Lorsque le niveau des dossiers est perçu comme trop faible pour offrir des chances de réussites, ou lorsque les avis font apparaître un comportement inadapté en rapport à ce qui est attendu en terme de travail ou de comportement en BTS M.E.C., ceux-ci sont déclarés "non classés".

Pour ce classement final, il n'est pas fait usage d'algorithmes, mais uniquement de l'expertise des membres de la Commission.

Pour le groupe "Bacheliers professionnels toutes séries", le classement final doit de plus tenir compte des règles de classement dans le cadre de l'EXP-STS.

Les dossiers des candidats de l'académie déclarés non classés mais ayant cet avis ont été reclassés devant les candidats de l'académie n'ayant pas cet avis, même si jugés plus méritants.

Le classement des candidats hors académie est conservé car ils bénéficient d'un droit d'interclassement.

Concernant la motivation des candidats, la commission remarque une grande hétérogénéité de la qualité des lettres de motivation.

Un nombre important de lettres ne sont que des copier/coller de modèles trouvés sur internet sans aucune appropriation.

La commission tient à rappeler que l'objet de la lettre est d'exposer simplement et sincèrement quel est le projet professionnel du candidat, de mettre en évidence sa connaissance des métiers auxquels prépare le BTS M.E.C., sa projection vers les métiers envisagés ainsi que sa démarche d'orientation (stages en relation avec le domaine, rencontres avec des enseignants, des étudiants ou des professionnels, présences aux salons d'orientation et journées portes ouvertes, ...).

Le soin apporté dans la rédaction de ce document est très important.

Pour le premier groupe libellé "Bacheliers professionnels toutes séries" – 15 places

64 dossiers ont été classés, 33 dossiers ayant l'avis favorable EXP-STS, 8 n'ayant pas cet avis et 23 interclassés en provenance d'autres académies. Le taux des boursiers classés est de 19% (12/64).

En fin de procédure, tous les candidats classés auraient pu recevoir une proposition.

2 places ont été "gâchées" par des candidats ayant répondu oui, mais qui ne se sont pas présentés le jour de la rentrée.

Pour le second groupe libellé "Tous les candidats sauf les Bac professionnels" – 15 places

116 dossiers ont pu être classés.

112 sont non classés dont une grande majorité (90 dossiers) provient d'une scolarité étrangère avec une motivation très rarement mise en évidence au travers du dossier et des dossiers trop souvent incomplets. Les dossiers non classés le sont pour des questions de niveau jugé insuffisant ou pour des critères de comportement face au travail ou en cours, parfois à la suite d'erreur manifeste d'orientation affichée dans la lettre de motivation.

Le taux des boursiers classés est de 11 % (13/116), légèrement inférieur au taux fixé de 13%, mais toutefois très supérieur (le double) à celui observé au départ dans ce groupe.

En fin de procédure, tous les candidats classés auraient pu recevoir une proposition pour affecter les 15 places disponibles.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Le niveau dans les matières scientifiques, littéraires, techniques et professionnelles selon les bacs d'origine pour que les candidats puissent intégrer le BTS sans trop de difficultés.		- rang de classement dans chaque matière (hors EPS et LV2) - niveau global de la classe(Fiche Avenir et/ou bulletins)	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Les éléments d'appréciation et avis de l'équipe pédagogique de terminale sur la fiche avenir (à défaut d'éléments, estimé au travers des bulletins et du parcours du candidat)		- méthode de travail - autonomie- capacité à s'investir- capacité à réussir en classe de BTS(fiche avenir ou bulletins)	Très important
Savoir-être	Les appréciations	- Les appréciations dans toutes les disciplines (Fiche Avenir et/ou bulletins)	- les appréciations dans toutes les disciplines (Fiche Avenir et/ou bulletins)	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et cohérence entre le parcours scolaire du candidat et le BTS MEC	- Le projet professionnel est décrit- la connaissance des métiers auxquels prépare le BTS, la projection vers les métiers envisagés ainsi qu'une démarche volontariste de sa part sont démontrées- la poursuite d'études est éventuellement envisagée- le soin apporté dans la rédaction de ce document (les copier/coller de lettres types piochées sur internet sont à éviter absolument)Si justification- participation à la	- le projet professionnel est décrit- la connaissance des métiers auxquels prépare le BTS, la projection vers les métiers envisagés ainsi qu'une démarche volontariste de sa part sont démontrées- la poursuite d'études est éventuellement envisagée- le soin apporté dans la rédaction de ce document (les copier/coller de lettres types piochées sur internet sont à éviter absolument)Si justification- participation à la	Essentiel

		porte ouverte, démarche de prise de renseignements, participation aux ministages, ...	porte ouverte, démarche de prise de renseignements, participation aux ministages, ...	
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

**Signature :**

Hervé ROVERC'H,  
Proviseur de l'établissement Lycée Eugene Freyssinet